



Située dans la région de Lanaudière, la municipalité de Saint-Jacques est reconnue pour son dynamisme, son riche patrimoine acadien et son engagement envers la qualité de vie de ses citoyens. Forte de son caractère rural et de sa vitalité communautaire, Saint-Jacques offre un milieu de vie accueillant, en pleine croissance, où traditions et modernité cohabitent harmonieusement.

Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la Municipalité mise sur le développement de ses talents et sur la valorisation de son personnel. Nous offrons un environnement de travail stimulant, humain et collaboratif, où chaque employé contribue concrètement à la vie municipale.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision de la coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire, la personne occupant cette fonction a le mandat de préparer et surveiller les différents plateaux municipaux (sportif, culturel, communautaire) en assurant la sécurité des usagers et le respect des règlements. L'employé peut aussi être appelé à soutenir l'organisation lors de la tenue des événements publics de grande envergure comme le Marché de Noël, le Carnaval, ou autres.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Préparer et surveiller les différents plateaux municipaux (sportif, culturel, communautaire) durant les périodes de loisirs et événementiels.
- Accueillir les locataires et les assister dans la manipulation du matériel et des équipements.
- Faire respecter les règlements des plateaux auprès des usagers.
- Veiller à sécurité et à la propreté et au bon état des lieux.
- Soutenir l'équipe municipale lors de l'organisation et la réalisation d'événements majeurs (ex. : Marché de Noël, Carnaval, Fête Nationale, etc.).
- Répondre aux questions des citoyens et des utilisateurs des installations sous sa responsabilité.
- Signaler toute anomalie observée lors des surveillances à son supérieur immédiat.
- Collaborer à d'autres mandats et accomplir toute tâche connexe en lien avec les responsabilités du poste.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou en voie de l'obtenir;
- Être actuellement aux études (preuve de fréquentation à fournir) ;
- Avoir au moins 16 ans lors de la première journée de travail ;
- Faire preuve de rigueur, du sens des initiatives, d'esprit d'équipe, d'autonomie et de professionnalisme ;
- Être orienté vers le service-citoyen et posséder de l'entregent ;
- Avoir une bonne maîtrise la langue française, à l'oral comme à l'écrit.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Emploi étudiant
- Horaire variable, en semaine (les soirs) et les fins de semaine
- Durée de l'emploi de septembre à juin
- Les conditions de travail sont celles prévues à la Politique relatives aux conditions de travail des employés.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 22 août à minuit, **par courriel** à l'adresse suivante : **dgarh@st-jacques.org**

**La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques.**